

# Les Amis de la Pologne

TOWARZYSTWO  
HISTORICZNO  
LITERACKIE

BULLETIN MENSUEL

Rédacteur en Chef : Rosa BAILLY

Secrétaire de la Rédaction : Henri de MONTFORT

Abonnements :  
France et Colonies :  
5 francs par an.

REDACTION & ADMINISTRATION :  
26, Rue de Grammont, PARIS-II<sup>e</sup>  
Téléphone : Central 17-27

Abonnements :  
Etranger :  
7 francs par an.

## SOMMAIRE

*Dantzig à la Pologne.*

*Un poème de Staff.*

*L'Actualité.*

*Le Conflit économique polono-allemand.* — Maurice MARCHAND.

*Nos amis chez nous.*

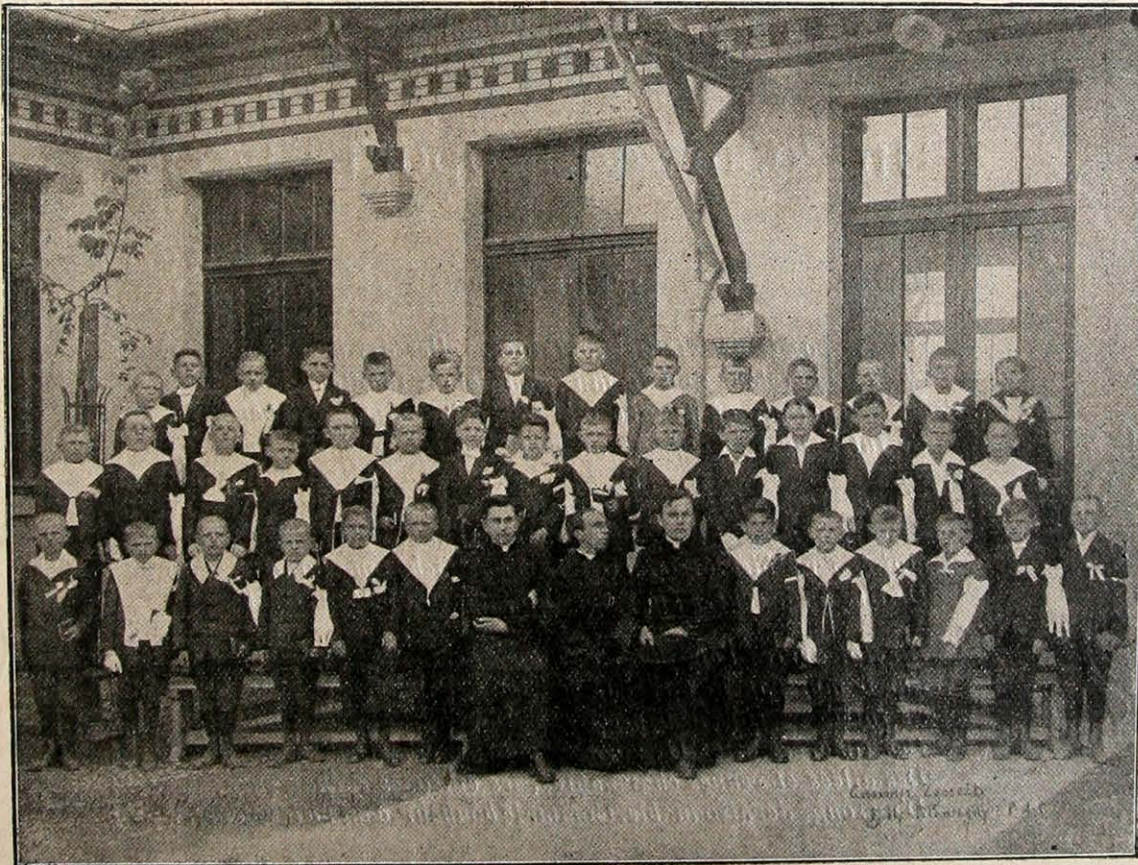
*La Pologne à l'Exposition des Arts décoratifs.* — M. PIEDZICKA.

*Des précisions sur l'Instruction publique en Pologne.* — D<sup>e</sup> BOR-

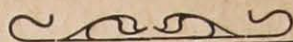
KOWSKA

*Frères d'Armes.* — R. CHRÉTIEN.

*Pour la Pologne.*



UNE PREMIÈRE COMMUNION D'ENFANTS POLONAIS DANS UN CENTRE OUVRIER DE FRANCE.



DANTZIG A LA POLOGNE

## Une Voix Allemande

Si l'Allemagne veut envisager la question telle qu'elle est, elle doit avoir en vue les vérités suivantes :

1° La Pologne est une nation de 30 millions qui possède de grandes forces physiques et culturelles et à laquelle on ne peut refuser l'indépendance politique ;

2° Une telle nation doit posséder un libre accès à la mer ;

3° L'administration prussienne, pendant 150 ans de durée, n'a pu germaniser le territoire polonais. Le « corridor » actuel a toujours été pour l'Allemagne un territoire colonial et la porte de ce territoire indique avant tout la banqueroute de la politique prussienne vis-à-vis des Polonais. Malgré les grands efforts prussiens et des mérites incontestables vis-à-vis de ce pays, *celui-ci n'est jamais devenu allemand.*

Signé : D<sup>r</sup> HANS ZINT,

Président du Tribunal d'arrondissement de Dantzig.

(Article extrait de la Revue berlinoise « Die Glocke »).



## Un Poème de Léopold STAFF

### L'ENFANCE

**L**A poésie des vieilles fontaines, celles des horloges usées,  
Du violon, sans le musicien depuis longtemps brisé,  
Du livre où le myosotis fané gît comme au tabernacle,  
Ce fut pour mon enfance un monde entier de miracles.

J'amassai de vieilles clefs rouillées. Une ancienne chanson  
Me disait : La clef est le don au dessus des dons  
Qui te fera bientôt ouvrir un trésor caché, magnifique,  
Destiné à toi seul, pâle prince du tableau de Van Dyck.

Bientôt arriva l'époque des images projetées  
Sur le mur par la lanterne magique. Peu après,  
Ce fut la passion des insectes, puis une autre, inféconde,  
Des timbres-poste. Un voyage fou à travers le monde,  
Des allées et venues charmantes, les épisodes enchanteurs  
D'un songe déraisonnable. Comme le bonheur, comme le bonheur.

Traduit du polonais par Z. W. B.





## \* L'ACTUALITÉ \*

### Le Zloty triomphe !

**U**n communiqué de Berlin à la " Wiener Allgemeine Zeitung " qu'à l'occasion des négociations polono-allemandes, une tentative a été faite à la bourse de Berlin pour provoquer une baisse artificielle du zloty polonais. Cette manœuvre n'a pas réussi, tant à cause de la minime quantité de zloty en circulation à l'étranger, qu'en raison de la haute couverture métallique de la Banque de Pologne. Le dépit des milieux allemands, par suite de l'échec de cette action, se manifeste aujourd'hui surtout dans une campagne de presse, dirigée aussi en partie hors de l'Allemagne.

### La réforme agraire.

Par 200 voix contre 90 et 12 abstentions, la Diète vient de voter en troisième lecture la loi destinée à faciliter l'exécution de la réforme agraire dont le principe avait été voté en 1920.

Le fait caractéristique c'est que la majorité est essentiellement composée de représentants des partis modérés et que ce sont les représentants des villes qui ont voté pour la réforme tandis que ceux des campagnes se prononçaient contre elle. Chose curieuse: la majorité du parti radical qui avait jusqu'ici mené de vives campagnes pour l'application de la réforme, a voté définitivement contre elle: il est vrai que c'est parce que la loi a de nouveau consacré le principe d'une juste indemnisation des propriétaires qui seraient obligés de morceler leurs domaines.

La nouvelle loi sera-t-elle plus applicable que celle de 1920 ? Seule l'expérience pourra le démontrer: pour le moment nous n'avons affaire qu'à un texte. Mais ce qui est de bon augure, c'est que la Chambre ait trouvé une majorité suffisante, en dépit de la lutte de partis, pour voter cette loi qui a besoin d'une autorité spéciale pour être exécutable.

Le grand mérite d'avoir fait aboutir cette loi revient incontestablement à M. Grabski, à qui il a fallu pour cela beaucoup d'énergie et de doigté.

Malgré les imperfections qu'elle ne peut pas ne pas présenter et qui seront amendées à l'usage, la loi sur la réforme agraire démontre la bonne volonté de la majorité du pays pour résoudre équitablement le problème et elle ôte aux éléments subversifs la meilleure arme de leur propagande, en même temps qu'elle va consolider — par une répartition équitable de la terre entre les agriculteurs — la classe paysanne, armature saine et résistante de l'Etat polonais.

(Ampol.)

### La bonne entente avec la Tchéco-Slovaquie.

La délimitation de la frontière dans les territoires de Spiz et d'Orawa, qui traînait en longueur a été définitivement réglée.

Les règlements techniques relatifs à la frontière du Spiz et de l'Orawa ont été signés à Prague par la Commission Internationale de délimitation et les originaux de ces documents ont été expédiés à Paris. Récemment a eu lieu la visite et la prise de possession formelle de la frontière nouvellement établie dans le Spiz, qui se fit avec la participation des représentants des deux gouvernements.

Ainsi les difficultés qui pendant plusieurs années s'étaient élevées entre les Polonais et les Tchèques au sujet du tracé de la ligne frontière entre ces deux pays dans la région montagneuse des Tatras sont définitivement abolies. C'est là l'une des premières conséquences heureuses du récent accord polono-tchèque et il faut s'en réjouir comme de tout ce qui contribue à consolider la paix de l'Europe centrale.

### M. Skrzynski en Amérique

Le Ministre des Affaires Etrangères de Pologne, M. Skrzynski, s'est rendu le mois dernier aux Etats-Unis.

Ce voyage dont l'initiative revient à l'Institut politique de Williamstown, n'a pas revêtu un caractère politique. Il marque uniquement le désir du Ministre de rendre hommage, au nom de la Pologne, à la nation américaine et à sa culture. M. Skrzynski n'a pas hésité à entreprendre ce long voyage en le considérant comme un devoir national. Au cours de son séjour aux Etats-Unis, le Ministre a donné une série de conférences sur la Pologne et a exposé les problèmes politiques, économiques et sociaux qui se posent à elle.

Les excellentes relations polono-américaines ont rendu possible le voyage. Le fait pour la Pologne d'avoir si consciencieusement rempli tous ses engagements envers l'Amérique a contribué, dans une large mesure à renforcer dans l'opinion américaine ses sentiments de sympathie à l'égard de la république polonaise.

Le voyage de M. Skrzynski a compris trois étapes. Tout d'abord le Ministre a rendu visite à la Maison Blanche à Washington. C'est à Washington que réside le gouvernement qui, bien que soulignant son désir de s'isoler et de ne pas s'immiscer officiellement dans les affaires de l'Europe, n'en témoigne pas moins des mêmes bonnes dispositions pour la Pologne que la nation américaine.

De Washington le Ministre s'est rendu à New-York qui se trouve lié davantage avec les pays européens au

point de vue économique. Il y aura eu l'occasion de prendre contact avec les représentants des milieux économiques et de conférer avec eux. Sa tâche était d'autant plus facile que le Ministre n'était pas parti pour les Etats-Unis pour y formuler aucune demande, mais uniquement pour fournir aux milieux financiers et économiques américains des informations détaillées sur la Pologne.

En ce qui touche les problèmes de la politique extérieure, M. Skrzynski a traité de cette question au "Foreign Policy Association". Enfin, à Chicago, le Ministre a visité le principal centre de l'émigration polonaise. Il y a pris contact avec les milieux politiques de Chicago qui exercent une notable influence sur la politique générale du pays.

Admirablement bien accueilli par les Etats-Unis, fêté par les Polonais si nombreux à Chicago, le Ministre peut être satisfait de son voyage. Il ne manque à la Pologne que d'être bien connue pour être estimée et soutenue par les autres puissances. Les conférences et les interviews accordées par M. Skrzynski auront jeté aux Etats-Unis une grande lumière sur les questions polonaises, parfois bien mal interprétées dans cette nation où 15 millions d'Allemands s'efforcent de créer des ennuis à la Pologne et à la France. Il n'y avait pas de meilleure besogne à faire.

#### Des Parlementaires Anglais en Pologne.

Un certain nombre de parlementaires anglais viennent de parcourir la Pologne pour examiner par eux-mêmes la situation exacte du pays. Voici l'essentiel des déclarations que deux d'entre eux, Sir Philippe Dawson et N. Patrick Joseph Henri Hannon ont bien voulu faire aux représentants de la presse étrangère.

« Nous sommes persuadés que pour stabiliser la situation en Europe, il est indispensable de venir en aide à la

vie économique de la Pologne par une « sympathie pratique » de la part de la nation anglaise.

« Selon notre opinion, la Pologne, avec une opiniâtreté plus grande que jamais, fait son devoir historique consistant à défendre la continuité de la civilisation occidentale.

« Nous sommes profondément émus par l'admirable patriotisme de la nation polonaise. Malgré la divergence des partis, tous les hommes politiques que nous avons rencontrés ont témoigné de la même espérance quant à l'avenir de la Pologne et la même dévotion aux idées nationales, le même enthousiasme pour la mission de propager la civilisation occidentale.

« Les mots nous manquent pour exprimer notre admiration pour le succès énorme obtenu par la politique financière de M. Grabski.

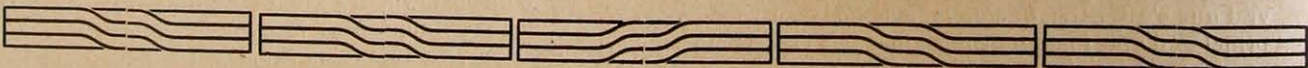
« Nous sommes enchantés par tout ce que nous avons vu, en observant la machine de l'Etat de la Pologne et les progrès effectués dans le développement de l'instruction, l'agriculture et les voies de communication. »

Ils sont venus, ils ont vu, et leurs préjugés ont été vaincus !

#### M. Paderewski à Londres.

L'association des journalistes anglais a offert le 13 juillet un grand banquet en l'honneur de M. Paderewski. Au cours du banquet M. Paderewski a prononcé un magnifique discours dans lequel il a exposé avec une chaude éloquence l'attitude de la Pologne en présence des discussions engagées en vue de la révision des traités. La magistrale plaidoierie en faveur de la défense des droits et des intérêts de la Pologne a produit une très forte impression sur les journalistes anglais rassemblés au nombre de plus de 200.

Leur émotion a été traduite dans les discours prononcés par Lord Stuart Wortley ainsi que par le député Kenworthy.



## NOS AMIS ET NOUS

#### Aviateurs polonais et avions français.

**D**OUZE avions militaires du système « Potez IV A2 » ont été récemment acquis en France par le gouvernement polonais.

Le général Zagorski, chef de l'aviation militaire, est venu avec pilotes et mécaniciens en prendre livraison. Mais il ne s'est pas contenté de les amener en Pologne. Son itinéraire, quelque peu compliqué, a témoigné de l'endurance des aviateurs polonais en même temps que de l'excellence des appareils français. L'escadrille, partie d'Etampes, s'est rendue à Casaux (près de Bordeaux) — Pau — Madrid — Lisbonne — Barcelone — Istres (près de Marseille) — Turin — Udine — Vienne — Cracovie —

Varsovie. Le général Zagorski pilotait lui-même un Bréguet.

Entre temps, il s'était offert le circuit Paris-Londres-Paris. Un petit accident le contraignit à atterrir dans un village de la côte où il opéra les réparations nécessaires, pour repartir ensuite à l'aérodrome de Kenley.

Interrogé par les journalistes sur l'état de l'aviation en Pologne, le général répondit : « Je ne puis vous dire le nombre d'avions que nous possédons, c'est un secret; mais je puis vous dire que dans un an, la Pologne comptera parmi les puissances aériennes ».



### Un Festival polonais à l'Opéra.

Le Festival de musique et de danses polonaises qui fut donné le mois dernier à l'Opéra fut un des plus brillants de la saison.

Le programme, très varié, comprit la Rhapsodie Lithuanienne de Karłowicz, des fragments de la musique religieuse polonaise des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, un fragment du « Protésilas et Laodamie » de Melcer sur le livret de Wyspianski, interprété par Mlle Demougeot, et des chansons populaires chantées par Mme Alexandrowicz. Le violoniste Paul Kochanski et le pianiste Rubinstein obtinrent le plus vif succès. Le compositeur Mlynarski dirigeait l'orchestre.

Mais les danses exécutées par le ballet de l'Opéra de Varsovie furent le « clou » de la superbe fête. Nous ne résistons pas au plaisir de citer la page si colorée qu'elles ont inspirée à Mme Stanisława Hulanicka, correspondante du « Messager Polonais ».

« L'orchestre entama le « Mazur » de « Halka », l'opéra si connu de St. Moniuszko (1819-1872) et sur la scène, en coup de vent, fit irruption un groupe de danseurs costumés à l'ancienne mode polonaise. Costumes aux couleurs variées, du rouge, du mauve, du bleu intense, bottes jaunes à éperons, toques à plumes, tons chauds des velours, chatoiement des soieries, nuances diaprées des fameuses ceintures de Sluck. Les danseuses en robes claires, légères et sveltes, deux longues tresses dans le dos, avaient aussi, filles de race guerrière, des petits éperons d'argent à leurs souliers minuscules. L'air scintilla et frémit de gaieté ! Ah ! le mazur !... danse de fougue et d'ardeur juvéniles, allant à la conquête du monde au rythme entraînant de la musique, ivresse de se sentir jeune et fort, d'avoir une belle fille à ses côtés, danse chevaleresque au cliquetis des éperons, ardente et noble, fière et respectueuse, exubérante, franche et saine ! Qu'elle est éloquent la psychologie des danses nationales ! Le caractère d'un peuple ou d'une époque s'y reflète comme dans un miroir ! Voyons le menuet et la gavotte : courtoisie empressée et coquetterie savante, grâce précieuse et modeste feinte, langoureuses caresses du regard, effleurements légers lourds de volupté... Ou bien la cossaque — piétinement sur place impatient et saccadé, puis bonds et gestes brusques, cris rauques, débordement allant à la frénésie. Le mazur — c'est la jeunesse enthousiaste et noble, c'est un défi lancé au monde et un hommage déposé aux pieds de la femme. C'est bien une danse polonaise...

La « danse des montagnards » de Moniuszko suivit le mazur. A les voir alertes et souples, moulés dans leur costume de laine blanche richement brodé, on eût dit que ce n'était point sur la scène parisienne mais dans leurs Tatras verdoyantes sur le sommet de quelque colline qu'ils menaient avec cet entrain leur ronde endiablée. Puis des jeunes filles vinrent les rejoindre, se groupant en bouquet multicolore, ou s'échelonnant en guirlandes. Sur leurs corsages et sur leurs jupes les paillettes brillaient comme des gouttes de rosée, et les montagnards, assis par terre, les regardaient danser en tenant gravement leur pipe.

Le « Mazurek » et le « Krakowiak » extraits du ballet

« Messire Twardowski » de Rozycki (né en 1884) précédèrent le fameux « Oberek », danse populaire qui termina la soirée. Les danseurs portaient le costume des villageois des environs de Cracovie, le manteau blanc, brodé de rouge jeté sur les épaules. L'Oberek c'est un tourbillon. Et ce tourbillon de manteaux blancs parsemés de rouge faisait songer au poudroiement des champs de blés mûris se déroulant sous le soleil, bordés de coquelicots. Cela sentait l'été, le grand air, la campagne, les jours heureux après les labeurs. Et chaque danseur, tout en virant avec une rapidité vertigineuse, trouvait moyen, par je ne sais quel secret d'équilibre, de tomber aux pieds de sa dame, sans interrompre la danse, et sans que celle-ci, très droite, insouciant de l'hommage, daignât fléchir la taille qu'il tenait enlacée. Comme leurs aînés du mazur, ces jeunes campagnards ont aussi le culte chevaleresque de la femme. Et puis, pour terminer, ce fut, autour des danseuses, comme un grand battement d'ailes blanches des pans de tous ces manteaux déployés. »



### M. Aulard à Varsovie.

Pour être « homme de gauche », on n'en est pas moins conquis par la Pologne, dès qu'on l'aborde. Les A. P. le savent bien, eux qui comprennent des Français de tous les partis et de toutes les confessions. Supposant que l'éminent historien connaissait la Pologne, ils n'avaient pas hésité, dès leur fondation, à lui demander son patronage, et ils l'avaient obtenu du coup.

Pourtant, M. Aulard, et la Ligue des Droits de l'Homme, et les partis de gauche en général, gardaient au fond d'eux-mêmes quelques préventions. Elles paraissent avoir fondu comme neige au soleil dans l'esprit de M. Aulard à son premier contact avec Varsovie. Nous enregistrons avec joie ses déclarations, qui sont aussi de loyales excuses à l'adresse de la Pologne trop méconnue.

« La vie neuve et puissante qui bouillonne dans cette unité, vie exubérante par une jeunesse renouvelée, n'a pas toujours été appréciée avec équité. On a peut-être pris pour orgueil la joie de revivre et pour ambition le désir de ne plus jamais se laisser écraser par la destinée. Il y a eu des erreurs de vision, des malentendus. On a voulu montrer à la France une Pologne rétrograde. On a voulu montrer à la Pologne une France rétrograde, une France qui ne serait plus celle de 1789, une France qui aurait renoncé à son grand rôle d'initiatrice de la liberté. On dirait que les démocrates des deux pays ont joué à cache-cache. Pendant quelque temps, la Pologne et la France n'échangeaient que des pèlerins conservateurs.

« Enfin nous avons vu en France des démocrates polonais et les Polonais ont vu en Pologne des démocrates français.

« La Pologne voit le visage réel du peuple français, en même temps que la France voit le visage réel du peuple polonais, deux peuples amoureux du progrès et par conséquent amoureux de la paix. »

Les considérations de M. Aulard sur la Constitution polonaise sont aussi à relever.

« La Constitution polonaise est une Constitution très libérale, très démocratique, inspirée en partie de la Constitution française, mais heureusement de la Constitution française corrigée sur plus d'un point important.

« Ainsi la Constitution française ne formule aucun moyen légal de résoudre un conflit entre les deux Chambres. Sauf l'initiative en matière financière, le Sénat a, en France, les mêmes droits que la Chambre des Députés, avec un droit en plus, celui de dissolution, si le Président de la République lui demande d'en user. Le Sénat français peut faire indéfiniment échec à la Chambre, peut rejeter indéfiniment les lois qu'elle a votées. Il a le dernier mot.

« La Démocratie polonaise s'est ainsi donné un cadre assez large et assez souple pour qu'elle s'y puisse développer librement, en même temps qu'elle y mettait franchement en œuvre tous les principes de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen.

« La République polonaise a donc une Constitution bien moderne et bien démocratique. »



#### La France à la Foire de Léopol.

La France participera *officiellement*, en septembre prochain, à la foire de Léopol ; ainsi le gouvernement français a suivi la tradition qui date de 1920, année pendant laquelle eut lieu la première foire de Lwow, première manifestation commerciale internationale de la Pologne renaissante ; il croit, en effet, salutaire de fortifier l'alliance politique de la France et de la Pologne par la consolidation et le développement de leurs relations économiques ; ainsi sera plus étroitement lié encore le faisceau des deux Etats capables de maintenir en Europe le respect des traités, la paix et l'ordre.

Les circonstances actuelles secondent d'ailleurs singulièrement les vues du gouvernement français ; pendant de nombreux mois, l'instabilité du mark polonais ne facilitait guère les transactions, mais depuis un an et demi,

le président Grabski dont le nom reste immortellement attaché au succès de la réforme financière polonaise, a doté son pays d'une monnaie saine qui, établie à la parité de l'or, a résisté à toutes les attaques ennemies et à toutes les difficultés techniques ; des contrats peuvent ainsi être signés qui, à l'époque du paiement, évitent aux deux parties les désagréables surprises souvent causées par les variations désordonnées d'une monnaie déréglée.

Un second fait avantage plus particulièrement l'exportateur français ; par suite de la situation financière, celle-ci peut en effet fixer des prix légèrement inférieurs à ceux du marché mondial, de sorte que dans la plupart des pays et notamment en Pologne, les marchandises françaises bénéficient d'une sorte de prime indirecte à l'exportation et trouvent des débouchés jusqu'à présent inconnus. Aussi, malgré la trop grande multiplicité des forces qui à l'étranger sollicitent l'exportateur français, il est tout à fait certain qu'un ensemble intéressant va être réuni pour représenter dignement l'industrie française à la foire de Léopol.

Aussi bien, ajoute M. Turski, Directeur de la Foire, ce serait une erreur de croire que les milieux économiques à l'étranger s'intéressent exclusivement à la Foire Orientale en vue des débouchés pour l'exportation qu'ils comptent y obtenir. Au contraire, l'importation des produits de l'industrie polonaise fait l'objet d'un intérêt croissant de la part des commerçants de Paris et de la province française.

Les meubles, les matières premières, certains produits semi-ouvrés fabriqués en Pologne pourront être, en effet, utilement échangés contre les soieries, les vins et les comestibles français.

Pour favoriser la prise de contact direct entre les milieux industriels et commerciaux français et polonais on envisage sérieusement le projet d'une excursion dans les principaux centres de l'activité économique polonaise, d'une délégation composée des représentants des diverses branches de la production française.



## La Pologne à l'Exposition des Arts Décoratifs

### LE BOIS.



QUELLES jolies statuettes de bois ! quel joli mouvement ont ces petits personnages et ces animaux ; combien leur forme simplifiée en fait des sculptures décoratives ! Ce sont sûrement les œuvres de grands artistes ! Grands artistes... en herbe, car nous sommes au « Grand Palais », dans la « Section des Ecoles » et ces jolis travaux sont ceux des élèves de l'« Ecole Na-

tionale de l'Industrie du Bois, à Zakopane », dirigée par M. Stryjenski.

L'art du travail du bois est un art national en Pologne et son application va depuis la maison de bois, telle qu'on la voit à Zakopane, avec les balcons et les fenêtres sculptés jusqu'au moindre objet usuel : mesure à lait, moule à fromage, cannes de montagnards, bancs, bahuts, etc., toutes choses que la « Section d'Art populaire » organisée par Miodzianowski nous permet d'admirer...

Et le grand art s'épanouit dans les « Ensembles ». — Coin de cabinet de travail, coin de salon aux lignes sobres et très modernes, composés par M. Trojanowski.

La chapelle en bois, envoi de la ville de Varsovie, et composée par M. Szczepkowski a été exécutée à l'École Municipale des Métiers de Varsovie, sous la direction de M. Tokawski pour les sculptures et les meubles en bois. D'une composition audacieuse et originale, elle présente les anges et les bergers de la nativité au long des rayons de l'étoile.

Toutes ces réalisations dans l'art donnent l'impression de nouveauté et de perfection qu'imprime le génie uni au travail assidu et persévérant.

Les meubles de M. Ch. Stryjenski et les boiseries de Zakopane font du Salon d'Honneur un merveilleux ensemble !...

Les petits objets nous attirent aussi : les dessus de reliure en bois, les coupe-papier avec incrustation de perles multicolores.

Et les jouets si amusants de Mme Stryjenska ! Nous ne pouvons pas tous les décrire : les dragons « vivants » tout en bois, les petits personnages si drôles ! le paon avec sa grande queue déployée, les petits chariots, les danseurs montagnards comme ceux que nous avons vus danser au Pavillon Polonais. Toutes ces petites choses sont là, pélemêle, au Bazar Polonais ; on peut choisir, et on choisit tout !

Et tout en haut du Bazar est placée une figure allégorique en bois peint : c'est un cheval de bois et son cavalier tartare qui se balancent au vent... Cela est devenu un jouet national : chaque année, à Cracovie, en souvenir des invasions des Tartares un bonhomme barbu monte un cheval de bois et court se jeter sur la foule des passants qui poussent des rires et des cris !...

## LE BATIK.

C'est vraisemblablement de Pologne qu'est venu le Batik en France

Tout le monde connaît ce genre de peinture à la cire ; et qui de nous n'a pas son petit mouchoir en batik ?... ou son écharpe en batik ?... C'est, depuis deux ans, encore et toujours la grande mode ! une mode qui dure bien longtemps pour une mode parisienne !... C'est que le procédé est si joli ! les résultats si variés !

Nous en avons vu de merveilleuses collections dans les différents stands polonais.

Ce n'est plus le batik à grandes craquelures où les imperfections du travail étaient mises sur le compte de l'art ! C'est un batik d'une finesse incomparable ! et l'on ne sait lesquels admirer le plus : les tons si doux, les dessins si fins, les batiks sur tissus et même sur bois des Ateliers de Cracovie, de Zakopane et de Varsovie...

Au pavillon des Invalides une salle à manger est rendue toute lumineuse par les admirables tentures batikées d'un bleu faïence sur lesquelles se détachent meubles et lustre... elles sont l'œuvre de Mmes Kogut et Kalek, (ateliers de Cracovie).

Dès l'école, les enfants polonais font du batik, très simplifié d'abord ; les petits élèves trouvent seuls avec leurs doigts, leurs chiffonnages et leurs craquelures, des résultats nouveaux et inattendus.

On peut s'en rendre compte en visitant la section scolaire au Grand Palais ; et cet art du Batik est vraiment populaire en Pologne puisqu'il sert à la décoration des grands bars, des petits tapis et autres objets dans la Chaumière Polonaise.

Il semble qu'en Pologne l'art ait sa source dans le peuple et dans l'enfant ; ils sont l'un et l'autre admirablement doués et c'est d'eux que le grand art tire ses plus touchantes inspirations.

Marthe PIEDZICKA.

## Le Conflit Economique Polono-Allemand

**L'**AMPLEUR prise par le conflit économique germano-polonais et la déviation qu'il a subie de la part de l'Allemagne ne doivent pas nous faire perdre de vue son origine ; d'autant plus que c'est en ramenant toujours le conflit à son origine que la Pologne finira par lui donner une solution satisfaisante.

Une convention commerciale polono-allemande, conclue conformément au Traité de Versailles et à la décision de la Société des Nations concernant le partage de la Haute-Silésie, accordait à la Pologne le droit d'exporter en Allemagne le charbon de la Haute-Silésie ainsi que le fer, les produits chimiques, etc. Cette convention conclue pour trois ans expirait le 15 juin dernier.

Des négociations économiques furent engagées pendant

les dernières semaines qui précèdent cette date. La Pologne, désirant établir un règlement durable de ses relations économiques avec l'Allemagne, présenta des propositions basées sur le principe de la réciprocité des avantages économiques que chacun des deux pays accordait à l'autre.

Mais l'Allemagne, visiblement peu désireuse d'aboutir à un accord, ne se contentait pas de réclamer des avantages substantiels en échange de concessions imaginaires. Elle posait en outre des conditions politiques, inacceptables pour la Pologne, contraires aux traités ou conventions en vigueur, et tout à fait hors de saison dans un traité de commerce.

Le point principal à régler est l'importation en Allemagne du charbon de Haute-Silésie. Cette importation, correspondant aux besoins réels de l'industrie allemande, est en moyenne depuis 3 ans de 500.000 tonnes par mois. L'Allemagne offrait généreusement d'autoriser l'importation de 60.000 tonnes de charbon par mois. Par la suite elle a poussé la grandeur d'âme jusqu'à accepter le chiffre de 100.000 tonnes.

Présentant comme une concession de sa part ce contingent qui correspond au cinquième du chiffre antérieur, lequel est celui de ses besoins réels, l'Allemagne réclamait en échange entre autres avantages l'attribution réciproque de la clause de la nation la plus favorisée dans le domaine des tarifs douaniers.

Cette clause ne coûte pas cher à l'Allemagne, car la presque totalité de l'exportation polonaise en Allemagne consiste en matières premières et produits alimentaires qui paient peu ou pas de droits de douane. Tandis que l'importation allemande en Pologne, tout en machines ou produits manufacturés, se serait trouvée fortement dégrèvée.

En outre, les matières premières et les produits alimentaires trouvent toujours preneur, tandis que pour les produits industriels il faut lutter contre la concurrence.

Dans la dernière phase des négociations l'Allemagne a d'ailleurs aggravé ses prétentions en déclarant que la clause de la nation la plus favorisée ne lui suffisait plus et qu'il lui fallait des tarifs spéciaux, plus avantageux que ceux de la nation la plus favorisée.

Mais surtout l'Allemagne prétendait lier la signature d'un traité de commerce à des questions politiques telles que l'arrêt de la liquidation de la propriété allemande en Pologne, à laquelle la Pologne a droit en vertu de l'article 279 du Traité de Versailles, et le maintien en Pologne des optants pour la nationalité allemande, dont le retour en Allemagne est prévu par le traité et par les conventions entre les deux pays.

La Pologne, repoussant toute intrusion de la politique dans un traité de commerce, offrait à l'Allemagne tous les avantages économiques comportant pour elle en toute équité une contre-partie équivalente, ce qui est le principe même des traités de commerce entre les nations qui ne sont pas infectées par le virus pangermanique.

\*\*\*

Toute négociation allemande, qu'elle soit politique ou économique, est conduite dans une obscurité voulue.

Pour éclairer un peu la lanterne allemande, il suffit de poser en principe, à la base de la négociation ou de la propagande qui l'accompagne à grand orchestre, ce que les mathématiciens appellent un postulatum.

C'est une formule qui correspond à la pensée intime du gouvernement allemand et qu'il juge quelquefois habile de ne pas exprimer.

Ainsi, au moment du partage de la Haute-Silésie, le postulatum allemand était le suivant :

« L'ALLEMAGNE NE PEUT PAS VIVRE SANS LE CHARBON DE LA HAUTE-SILÉSIE. »

La propagande allemande en tirait cette conclusion que la Haute-Silésie devait être donnée tout entière à l'Allemagne. Quant à savoir si la population essentiellement polonaise de la Haute-Silésie serait satisfaite de revenir sous le joug prussien, on comprend bien que pour les successeurs de Bismarck c'était là le cadet de leurs soucis.

La presse polonaise pourrait faire aujourd'hui la moitié de sa propagande sur le conflit économique en reproduisant les articles allemands d'il y a quatre ans sur l'impossibilité où se trouve l'Allemagne de vivre sans le charbon haut-silézien.

Aujourd'hui il faut poser à la base de la discussion économique du côté allemand un double postulatum.

#### POSTULATUM PARTICULIER

« La Haute-Silésie est obligée d'exporter en Allemagne le trop plein de son charbon, tandis que l'Allemagne n'en a aucun besoin. »

Or, c'est plutôt le contraire qui est l'expression de la vérité; car pendant la guerre économique dont l'Allemagne cherche vainement à rejeter la responsabilité sur la Pologne, la Pologne placera son charbon partie sur son marché intérieur, partie dans des pays amis ou neutres. Tandis que l'Allemagne souffre déjà gravement de la crise que son gouvernement a créée en fermant lui-même par des tarifs prohibitifs l'entrée du charbon, des matières premières et des produits alimentaires polonais.

Remarquons en passant que le postulatum actuel est exactement le contraire de celui d'il y a 4 ans. A cette époque les disciples de Bismarck prêchaient que l'Allemagne ne pouvait pas vivre sans le charbon haut-silézien. Aujourd'hui ils prêchent qu'en acceptant une infime partie de ce charbon, l'Allemagne fait une concession tellement importante que les Polonais ne pourront jamais la payer assez cher.

#### POSTULATUM GÉNÉRAL

« Les frontières actuelles de l'Allemagne ont été mal établies puisqu'elles créent de telles difficultés, et il faut les réviser. »

Nous appelons cette formule postulatum général parce qu'elle s'applique à tout, aux histoires de Dantzic, aux accidents de chemin de fer, à la Russie et à la Prusse Orientale, aussi bien qu'au charbon de Haute-Silésie. C'est le leit-motiv, le « delenda est Carthago » des modernes successeurs de Bismarck.

Et la Carthage qu'il faut détruire, c'est le traité de Versailles.

« Ce pelé, ce galeux d'où nous vient tout le mal » c'est-à-dire en réalité les maux que l'Allemagne fabrique en série pour les déverser sur la tête des autres peuples.

\*\*\*

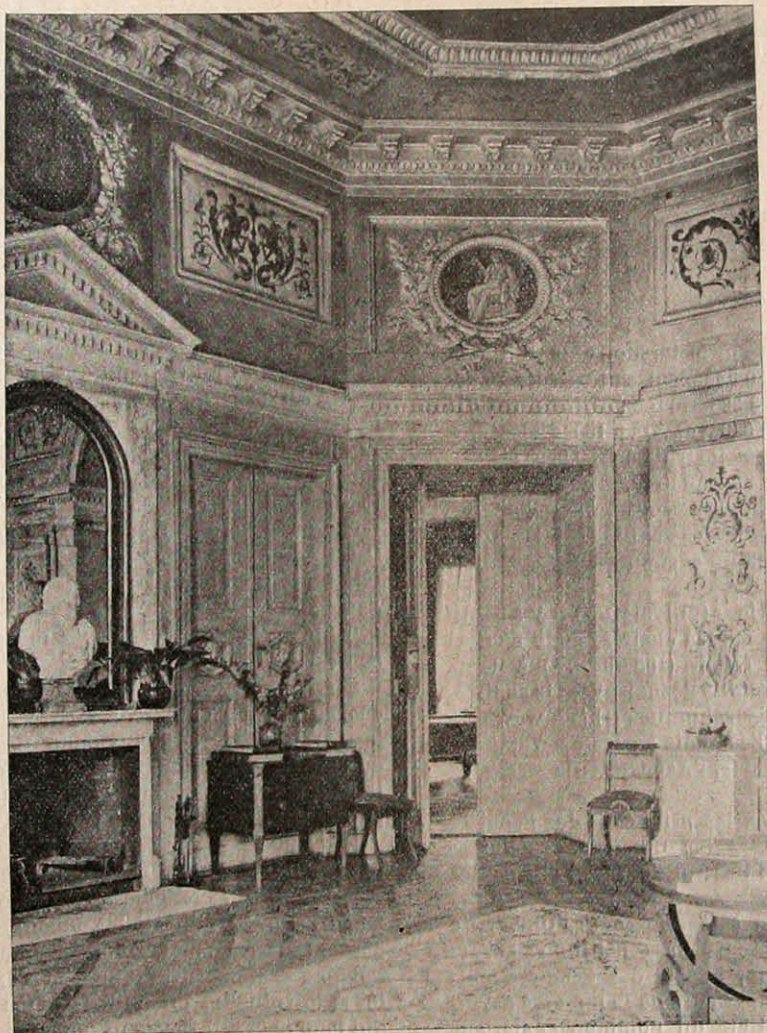
Que les successeurs de Bismarck veuillent bien permettre à un modeste journaliste de leur suggérer une comparaison qui donnerait un énorme retentissement à leur propagande menée à grand fracas à travers le monde. Cette comparaison leur rendrait le grand service d'éclairer leur lanterne. . . .



L'Europe actuelle est un immeuble à dix étages où l'Allemagne a sa place comme les autres peuples. Elle est au milieu de la maison, ni mieux ni plus mal logée que ses voisins. Mais elle prétend que l'immeuble est mal construit, qu'on y a mis des indésirables et, sans oser l'avouer, elle voudrait en expulser successivement tous les autres locataires pour prendre leur place. Alors elle leur crée toutes les difficultés possibles, en clamant bien fort que ces difficultés sont le fait de l'architecte qui a

construit la maison. Elle en veut particulièrement à sa voisine de palier, la Pologne. Elle lui cherche noise pour la cave à charbon, pour le corridor, pour la boîte aux lettres, pour tout et pour rien. Et s'ournoisement, par haine de la Pologne, elle dresse dans le « *corridor polonais* » un bûcher qui mettra le feu à la maison.

Mais soyez sûrs que le jour où l'incendie éclatera, ce sera un successeur de Bismarck, le même qui aura dressé le bûcher et posé l'allumette enflammée, qui se précipi-



PALAIS DE BIALACZEW.

tera à toutes jambes à la gendarmerie et au poste de police (il se gardera bien d'avertir les pompiers) ; et il criera à tue-tête : « Ce sont les Polonais qui ont mis le feu. »

♦♦

Aussi longtemps que l'Allemagne considérera le conflit économique germano-polonais comme un bon prétexte pour entretenir et développer l'agitation politique qui, dans son imagination, doit donner naissance à la révision du Traité de Versailles, ce conflit économique sera insoluble.

Le jour où les hommes politiques et les nationalistes allemands admettront, comme les industriels, les commerçants, les ouvriers et les consommateurs l'admettent déjà en Allemagne, qu'un traité de commerce n'est pas une machine de guerre politique et qu'il doit comporter des avantages équivalents pour les deux parties, le traité sera fait et il n'y aura plus qu'à le signer.

En attendant patiemment le moment où les nationalistes allemands renonceront à faire de la question du charbon de Haute-Silésie une machine de guerre ou un

moyen de chantage, les Polonais remplaceront peu à peu par d'autres marchés le marché allemand qui leur est fermé et qui pourra très difficilement reconquérir plus tard les positions volontairement abandonnées par le gouvernement allemand.

L'Allemagne, en jouant avec des armes de ce genre, ne réussit qu'à se blesser elle-même.

Maurice MARCHAND.

## L'état actuel de l'Enseignement en Pologne

### Statistique.

**Q**N compte à présent sur le territoire de la République polonaise 30.381 écoles primaires avec 65.663 maîtres et 3.395.376 élèves. Il y a 1.711 écoles maternelles avec 100.000 enfants; 130 écoles normales publiques et 68 libres instruisent 50.000 élèves-maîtres. Quant aux écoles secondaires, il y a 263 écoles d'Etat et 526 libres. On compte 258 écoles professionnelles de différents types, 13 écoles professionnelles supérieures d'Etat et 6 écoles libres, plus un certain nombre de Cours professionnels supérieurs.

Pour l'enseignement supérieur (universités) il y a 5 universités: celle de Varsovie avec 114 chaires, celle de Cracovie (415 chaires), celle de Lwow (103 chaires), celle de Wilno (104 chaires) et enfin celle de Poznan avec 113 chaires. Il y a en outre 2 écoles polytechniques (1) (à Lwow et à Varsovie), la Haute école d'Economie agricole à Varsovie, l'Académie des Mines à Cracovie, l'Académie de Médecine vétérinaire à Lwow.

Celles qui ne possèdent pas les privilèges des Facultés sont: l'Académie des Beaux-Arts à Cracovie, et à Varsovie, l'Institut pédagogique, l'Institut dentaire, l'Ecole des Beaux-Arts.

Des écoles libres de cette catégorie sont: l'Université libre de Varsovie, l'Ecole des Sciences politiques à Varsovie, l'Université de Lublin, l'Ecole des Sciences politiques à Cracovie, l'Ecole supérieure de Commerce à Varsovie et l'Ecole supérieure libre du Commerce extérieur à Lwow.

Nous vivons maintenant en Pologne dans l'époque de GRANDES RÉFORMES PÉDAGOGIQUES.

Mais ce n'est pas seulement, comme dans les autres pays, le besoin pressant d'adapter l'école aux temps nouveaux après la Grande guerre, de lui donner l'empreinte du génie de l'ère moderne, qui est la source des change-

ments déjà accomplis et de ceux qui sont à peine en vue. En Pologne c'est aussi la nécessité d'unifier le système scolaire dans les trois provinces, réparties pendant un siècle et demi entre trois puissances hostiles.

Il n'est pas peut-être sans importance de rappeler que le premier ministre de l'Instruction publique en Europe, fut notre Commission de l'Education nationale sous le règne du dernier roi polonais Stanislas Auguste (fin du 18<sup>e</sup> siècle), institution qui a donné des bases solides à un système scolaire permettant le développement le plus avantageux. Cette œuvre immense fut hélas interrompue par les partages de la Pologne! Il faut donc renouer la tradition nationale.

La tâche n'est pas donc moins difficile qu'ailleurs, au contraire.

Les trois régimes d'occupation ont creusé un gouffre énorme entre les différentes parties de notre pays. D'après les paroles de M. Ch. Stanislas Grabski, notre ministre de l'Instruction publique, il y a entre les confins occidentaux et les confins orientaux, particulièrement négligés par les Russes, la différence de civilisation de tout un siècle.

Notre but final est de créer une école nationale qui résumerait toutes les tendances de notre peuple et donnerait à nos enfants l'éducation polonaise démocratique et moderne. Ce n'est point l'influence politique qui décide en Pologne le choix des routes et des moyens. c'est plutôt l'individualité du ministre de l'Instruction publique qui joue le grand rôle dans le domaine des réformes.

C'est ainsi qu'à présent on attend beaucoup de M. Stanislas Grabski (frère du Président du Conseil). Ayant reçu pour la deuxième fois le portefeuille de l'Instruction publique, il montre une énergie extraordinaire et un sens très juste de l'ensemble des questions pédagogiques.

Quelques PROBLÈMES FONDAMENTAUX s'offrent à la discussion.

Le premier est celui du prolétariat intellectuel qui ayant fini l'école secondaire, sans avoir la chance et le talent de

(1) Ces écoles correspondent à nos Ecoles d'Arts et Métiers.

continuer les études, manque ensuite de postes et de possibilités pour gagner sa vie. Il est alors bien désirable de combattre l'intellectualisme exagéré et de diriger la jeunesse polonaise vers les professions pratiques, en augmentant en même temps le nombre des écoles professionnelles.

On tend aussi à combattre l'encyclopédisme des écoles, à diminuer le nombre des objets d'étude en approfondissant l'enseignement, de former les intelligences plutôt que de surcharger les mémoires.

Une question de premier ordre est aussi celle des écoles secondaires de jeunes filles.

L'époque de la dépendance politique, comme les gouvernements étrangers s'occupaient seulement des écoles de garçons, on fondait pour les jeunes filles des écoles libres, dont le niveau était parfois, très élevé comme par exemple celui du lycée renommé de Mme Niedzialkowska sous l'occupation autrichienne à Léopol.

Depuis 1918, le gouvernement polonais, en fondant les écoles secondaires de jeunes filles, les organisa entièrement d'après celles des garçons.

Mais à présent on trouve qu'il ne suffit pas de les jeter dans le même moule.

L'affluence des jeunes filles à l'école secondaire est trop forte; une sélection plus attentive devrait s'opérer pour empêcher d'y entrer celles qui travaillent trop au détriment de leur santé et ne sont pas assez douées pour en profiter pleinement. Une différenciation des écoles de jeunes filles sera donc nécessaire pour donner à une partie d'entre elles une éducation générale simplifiée, pour préparer l'autre aux études supérieures.

L'école féminine contemporaine est déjà bien éloignée du féminisme d'avant-guerre. Pour ne pas exempter les bachelières des sciences ménagères, on est en train d'ajouter aux programmes des écoles secondaires de jeunes filles, des cours qui les prépareront à leur rôle futur d'épouse, de mère et de maîtresse de maison. On donne déjà une grande importance à l'éducation physique pour développer l'énergie féminine, maintenir la santé et la grâce.

C'est donc une évolution en sens contraire de celle des lycées de jeunes filles en France, où s'opère justement la fusion des plans et programmes.

En général on peut signaler encore une tendance générale dans les réformes présentes : c'est de donner à chaque type d'école un domaine fermé en lui-même, pour permettre à la jeunesse qui termine ses études plus tôt, d'embrasser une culture suffisante pour la vie civique et pratique.

Quant à L'ORGANISATION DES ÉCOLES, remarquons que ce fut seulement au début du développement du système scolaire en Pologne au xv<sup>e</sup> siècle, que les nombreuses écoles furent des colonies de l'Université fondée en 1364 à Cracovie.

Actuellement l'ensemble des écoles ne forme pas — comme en France — une organisation, sortant d'un même tronc et dépendant des mêmes autorités.

Les écoles primaires et secondaires (gymnases) dépendent du Ministère des Cultes et de l'Instruction publique en premier lieu, et des Curatoires, établis dans les grandes villes.

Les écoles supérieures divisées en Facultés (Universités) jouissent d'une autonomie complète et sont gouvernées par le Recteur, chef du Sénat académique.

L'organisation intérieure des écoles primaires et secondaires (gymnases) est à peu près la même.

À la tête de ces écoles sont les directeurs ou directrices. L'année scolaire se divise en deux semestres, la rentrée des classes étant au 1<sup>er</sup> septembre et la sortie au mois de juin. Il n'y a pas d'examen de passage à condition que la note moyenne de l'année est « passable », mais il y a un examen d'entrée pour l'école secondaire après la huitième classe (ordre inverse de celui des classes en France).

Il n'y a que quatre notes pour le bulletin qu'on reçoit après chaque semestre : très bien (1), bien (2), passable (3), insuffisant (4).

L'enseignement a lieu seulement le matin de 8 heures jusqu'à une heure. Dans les écoles secondaires, il est réparti en 6 classes de 40 à 45 minutes, séparées par des récréations de 5 à 30 minutes.

Les instituteurs sont obligés d'enseigner 30 heures par semaine, les professeurs, ont de 18 à 20 heures obligatoires. En outre, les maîtres de classes sont chargés de maintes occupations : comme l'organisation des communes de classe, des cercles littéraires en hiver, des excursions en été (d'un jour ou davantage pour visiter le pays) ; ils dirigent les divertissements de la jeunesse comme les sports, les fêtes, le théâtre des élèves, etc.

Outre les grandes vacances qui durent 2 mois (juillet et août), il y a des congés de quinze jours pour les fêtes de Noël et de Pâques.

Tout élève, en commençant son instruction par l'école primaire a la possibilité de passer à l'école secondaire. C'est en quelque sorte la réalisation de l'école unique, car tous les enfants polonais font les mêmes études jusqu'à l'âge de 10 ans.

On a voulu pousser l'idée de l'école unique à l'extrême, en établissant une école primaire d'une durée de 7 ans, dont les élèves pourraient très bien passer à l'école secondaire après la troisième année d'études, ou bien après avoir fini les 7 classes, auraient la liberté de passer en IV<sup>e</sup> d'une école secondaire :

CLASSES

Ecole primaire	1	2	3	4	5	6	7											
— secondaire				I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII							

De cette manière les études dans le vrai sens du mot, comprendraient seulement 5 ans en commençant le latin en IV<sup>e</sup>.

Le Ministre présent a cependant l'intention de revenir au type du gymnase (lycée) de 8 ans avec le latin dès la 1<sup>re</sup>.

Indépendamment de ce dernier existait l'école primaire de 7 ans, d'où chaque enfant bien doué pourrait passer dans le gymnase.

D'après les derniers programmes il y a 4 types d'écoles secondaires :

- 1) le gymnase classique (latin-grec) ;
- 2) » embrassant avant tout sciences et mathématiques ;
- 3) » humanité avec le latin depuis la IV<sup>e</sup> ;
- 4) » néophilologique sans latin.

Ce ne sont pas des bi et trifurcations dans les mêmes écoles comme en France, mais des établissements séparés.

Quant à l'enseignement commercial, le Ministre de l'Instruction publique vient d'établir dans sa dernière réforme 2 principaux types d'écoles :

1) L'école commerciale de 3 ans, où sont admis les élèves ayant terminé les 7 classes de l'école primaire ; (il y a 64 écoles de ce type) ;

2) L'école spéciale de 2 ans, où sont admis les élèves ayant terminé la sixième classe (Première secondaire en France) du gymnase. Cette dernière n'existe que dans deux villes de province : à Bydgoszcz et à Tarnow. Outre cela il y a 3 (un Cours complémentaire pour bacheliers d'une année), après le baccalauréat, qui est un résidu du système scolaire autrichien.

Les écoles primaires commerciales se trouvent dans toutes les villes polonaises, les écoles supérieures n'existent qu'à Varsovie et à Lwow.

Il est bien difficile aujourd'hui de juger quel est l'avantage des réformes récentes.

Le niveau intellectuel de la jeunesse a beaucoup baissé depuis la grande guerre, mais on le constate aussi ailleurs. Le développement physique et la santé des enfants ont aussi souffert. Les causes sont locales.

Dans peu de pays la guerre a sévi d'une manière aussi impitoyable qu'en Pologne ! Par suite, la misère économique ne permet pas aux parents de donner à leurs enfants tous les soins qu'exige le jeune âge. Ces êtres frêles et nerveux ne supportent pas si facilement les fatigues du travail intellectuel. En luttant contre le surmenage, on a peut-être exagéré et fini par « mâcher la besogne » aux élèves.

Il est aussi possible que le zèle réformateur ait détruit des choses utiles et introduit les nouveautés d'une manière trop absolue. Cependant le point capital de la réforme déjà accomplie restera toujours l'éducation physique, négligée avant la guerre, et dont le programme actuel, nous fait honneur.

Les heures du travail sédentaire sont interrompues par les heures de gymnastique. On consacre même à une courte gymnastique 2 minutes de chaque autre classe. Dans les après-midi (libres d'étude chez nous), on organise des jeux et des sports. Les sports d'hiver ne sont pas moins cultivés que ceux d'été.

Les excursions, dont nous avons déjà parlé, exercent aussi les forces physiques et maintiennent la santé de notre jeunesse. Les médecins veillent sur la sécurité et la santé des élèves et sur l'application des principes d'hygiène.

Puisque les établissements scolaires en Pologne sont tantôt des bâtiments luxueux et tantôt des vieilles maisons adaptées aux besoins des écoles, on commence maintenant, surtout à Varsovie, à établir les écoles dans les environs de la ville, à bâtir des maisons modernes et hygiéniques.

Les difficultés financières, qui sont partout la question du jour, ralentissent l'exécution de beaux projets, mais on espère un meilleur avenir.

En simplifiant en quelque sorte l'effort intellectuel de la jeunesse on demandera d'une manière ferme le plein effort de sa volonté, l'exactitude et la précision dans un travail sérieux, l'intérêt pour l'étude afin d'élever des citoyens conscients de leurs devoirs envers la patrie.

Stéphanie BORKOWSKA,  
docteur en philosophie,  
professeur de lycée à Cracovie.



## FRÈRES D'ARMES

### L'Organisation de la défense nationale Polonaise

**L**E premier article paru sous ce titre dans le Bulletin du mois d'avril 1924, faisait ressortir la volonté qu'a le gouvernement polonais de donner au pays une armée puissante, dotée d'un matériel moderne, cet effort d'organisation ne devant être freiné que par les nécessités budgétaires.

Le discours que le Général Sikorski, Ministre de la

Guerre, a prononcé le 16 juin dernier au Sénat de Pologne montre la situation actuelle sous un jour très favorable qui permet d'espérer que les ennemis de notre alliée ressentiront bientôt la nécessité de respecter sa force, et l'Europe y gagnera peut-être quelques années de paix.

\*\*\*

Une révision radicale a été opérée dans l'organisation de l'armée en temps de paix. Les prévisions concernant les nécessités de l'armée en temps de guerre, tant au point de vue de la mobilisation, qu'à celui des opérations, ont été appliquées scrupuleusement au cours de cette révision de l'organisation de l'armée en temps de paix.

On s'est efforcé de ramener à une juste proportion, par rapport aux armes combattantes l'effectif des services d'administration d'Etat-Major, des troupes de liaison et même des unités du génie. D'autre part on renforcera par la suite l'Infanterie, l'Artillerie, l'Aviation et les armes chimiques, jusqu'alors insuffisantes.

Dans le courant de 1924, une réduction de 60 % a été opérée sur le service de surveillance et d'administration. Le problème pourra être résolu par l'introduction de gardiens civils en remplacement des sentinelles militaires devant les magasins et autres bâtiments de l'armée.

Le Ministre projette de remplacer dans les bureaux les militaires par des civils pour pouvoir de cette façon employer dans les formations de ligne l'élément le meilleur dans le corps des officiers.

Il prévoit aussi la possibilité de remplacer les ordonnances des officiers par un équivalent en numéraire, ce qui rendrait 5.000 hommes à la troupe.

\* \*

Une difficulté se présente, du fait du service de 18 mois, surtout si l'on prend en considération le nombre insuffisant de sous-officiers: c'est la nécessité de faire subir une meilleure préparation aux recrues qui n'arrivent pas dégrossies comme en d'autres pays.

On a projeté l'organisation d'un « Institut Central d'Education Physique » et la loi élaborée sur « l'Education Physique Générale de la Jeunesse et la Préparation Militaire » sera bientôt votée et pourra entrer en vigueur dès le mois d'octobre. L'enseignement actuel, trop formaliste et trop routinier, sera complètement abandonné et la méthode nouvelle sera généralement enseignée par des moniteurs de l'Active, ce qui aura pour effet notamment de resserrer le contact de l'armée avec la nation.

Pour remédier à la pénurie des sous-officiers de carrière, le Général Sikorski a fait voter dernièrement une sorte de statut de sous-officiers, et les résultats se font déjà sentir: De très nombreux sous-officiers de réserve se sont présentés, s'offrant à faire leur carrière dans l'active. Le recrutement des officiers s'améliore également. Dans le courant de l'année beaucoup de jeunes gens sont entrés aux écoles d'officiers. 130 aspirants de réserve ont exprimé en 1925 leur volonté de rester dans l'armée tandis que l'année dernière leur nombre n'atteignait pas vingt. C'est un fait rassurant, car il prouve les sentiments patriotiques de la nation. Cette preuve est d'autant plus significative que la situation matérielle des officiers est encore médiocre et difficile.

La question des matières premières et celle du recrutement du personnel technique fait l'objet d'études spéciales du Conseil de l'Industrie de Guerre, dont les conceptions donneront indiscutablement des résultats positifs.

« Il importe, a dit le Général Sikorski dans son discours au Sénat, qu'en cas de conflit l'industrie nationale puisse satisfaire la totalité des besoins du pays. Les ennemis de la Pologne prétendent que l'armée polonaise ne pourrait se battre plus d'un mois si la liaison avec l'étranger était interrompue, car, disent-ils, ses ressources sont insuffisantes et elle n'est pas en état de produire elle-même ses munitions. » Cela était vrai il y a quelques années, mais la Pologne a fait de grands progrès dans cette branche, elle fait des efforts soutenus et on peut espérer qu'elle parviendra à avoir une industrie suffisamment prospère pour n'avoir plus à redouter l'impossibilité d'importer.

C'est ainsi que pendant 1924, 40 nouveaux établissements ont été consacrés aux fabrications militaires, ce qui eut pour premier effet de diminuer très sensiblement les demandes du Ministère de la Guerre en valeurs étrangères.

L'armement a été sensiblement augmenté. La capacité de tir de l'infanterie a été augmentée par l'incorporation de 3 compagnies de mitrailleuses par unité.

Dans le domaine des armes, la production, qui était de 14.000 fusils en 1924 atteindra 150.000 fusils par an dans un temps assez rapproché et on étudie l'établissement d'une fabrique d'armes automatiques et d'engins d'accompagnement. L'année dernière, le matériel désuet de l'artillerie a été remplacé par un matériel neuf. Le service de l'artillerie a été amélioré par l'établissement de l'Institut pour les recherches concernant l'artillerie et cet exemple sera suivi dans les autres branches de l'administration technique.

En ce qui concerne la fabrication des munitions, à la fin de l'année leur fabrication sera entièrement assurée par les ateliers nationaux, aussi bien la cartouche d'infanterie que le projectile d'artillerie lourde. Le plan de mobilisation prévoit l'agrandissement des fabriques et l'emmagasinage du matériel nécessaire pour le développement rapide de la production en cas de conflit.

En aviation, outre la mise au point de fabrique Plage et Laskiewicz, à Lublin, quatre nouvelles fabriques d'avions ont déjà commencé à produire. On espère pouvoir, à partir de 1927, fabriquer également les moteurs d'avions. Il y a maintenant six régiments d'aviation, au lieu de trois l'année dernière. Dans la cavalerie, un groupe d'autos blindées a été adjoint à chaque régiment. Tout le matériel de liaison et transmission est maintenant entièrement fabriqué en Pologne, ainsi que le matériel de protection individuelle et collective contre les gaz de combat.

\* \*

Le Général Sikorski a terminé son exposé par ces mots: « Notre armée n'est ni une armée de revanche, ni une armée de conquêtes. Depuis les temps les plus éloignés le sentiment de l'injustice des guerres nous est propre. Zolkiewski et Zamoycki définissaient les guerres comme contraires à Dieu.

Frycz Modrzewski parlait déjà de la paix éternelle basée sur l'entente et l'arbitrage et, dans sa conception, l'humanité chrétienne devait être ce que sera la Société des

Nations. Mais Modrzewski était opposé au désarmement, déclarant que l'occasion fait le larron. Pensons que de Moltke appelait la paix un rêve qui n'est pas beau, que Frédéric le Grand affirmait que les traités sont faits pour être violés et que d'autres les ont appelés des chiffons de

papier. Dans notre tendance à raffermir la paix, nous devons veiller à ce que notre bras soit armé et de ne pas donner de prétexte à l'occasion.»

R. CHRÉTIEN.

## Pour la Pologne

### UN COMITÉ D'A. P. A MAURIAC

Le samedi vingt juin, en la grande salle de la Mairie et sur la convocation du Comité provisoire s'est réunie une assemblée générale pour la constitution à Mauriac d'un Comité régional de « L'Union Française des Amis de la Pologne », association déclarée en conformité de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1920.

La séance est ouverte à dix neuf heures sous la présidence de M. REYT.

Le Président donne la parole à M. TOURTOULOU pour l'exposé dont il a bien voulu se charger.

Dans une conférence documentée et nourrie de faits, l'orateur expose l'état de la question polonaise. Il précise le but de l'Union Française des Amis de la Pologne qui est de resserrer les liens moraux qui unissent la France et la Pologne devant les menaces du germanisme leur ennemi commun. Il conclut pour la constitution immédiate à Mauriac d'un Comité régional de l'Union des Amis de la Pologne et invite tous les auditeurs à y adhérer.

Après les applaudissements de l'assistance, M. REYT, Président, remercie le conférencier et propose à l'assemblée l'élection du bureau du Comité Régional de Mauriac.

Sont élus par l'assemblée, à la majorité des Membres présents :

*Président* : M. REYT, négociant à Mauriac,

*Trésorier* : M. CORDIER, professeur au Collège de Mauriac,

*Secrétaire* : M. LAMOUREUX, avocat à Mauriac,

*Membre Consultatif* : M. TOURTOULOU, instituteur public en retraite à Mauriac.

Sur la proposition de M. TOURTOULOU, l'Assemblée décide que, par les soins du Comité, des adhésions seront recueillies à la pétition rédigée par l'Union des Amis de la Pologne et que, par les soins du bureau, cette pétition, revêtue des signatures recueillies, sera adressée au siège central de l'Association, en même temps que l'expédition du procès-verbal de la présente Assemblée constitutive.

Toutes questions étant épuisées, la séance est levée à vingt heures.

Au registre, sur minute, sont les signatures.

REYT, président,

LAMOUREUX, secrétaire.

Pour expédition certifiée conforme, délivrée le 7 juillet 1923.

Le secrétaire,

Gabriel LAMOUREUX.

### AVIS AUX ÉCOLIERS

Le jeune Stanislas MICHALSKI, gimnasjum, KL. VII, à Miechow (woj. Kieleckie) Pologne, serait très désireux de correspondre avec un jeune Français qui fût membre des E. laireurs de France ».

### L'AMPOL

L'AMPOL poursuit son utile carrière. Ses derniers communiqués à la presse régionale ont porté sur :

*La participation française à la Foire de Léopol.*

*Vers une collaboration russo-lithuanienne.*

*L'instruction publique en Poméranie.*

*Autour des relations commerciales polono-allemandes.*

*Une agression inopportune de M. Lloyd George.*

*Des avions français pour la Pologne.*

*Les relations économiques polono-russes.*

*Attention à la Lithuanie!*

*La délimitation des territoires de Spis et d'Orawa.*

*Les Polonais en Allemagne.*

*La nouvelle loi sur la réforme agraire en Pologne.*

*L'exposition de Grudziondz., etc.*

Le service de l'AMPOL est fait gracieusement à tous les journaux qui en adressent la demande à M. Henri de MONTFORT, aux A. P., 26, rue de Grammont, Paris (2<sup>e</sup>).

### POUR LES OUVRIERS POLONAIS DE PARIS

Les Amis de la Pologne ont obtenu de la Préfecture de la Seine l'autorisation d'employer deux salles de classe de l'école de garçons du boulevard Saint-Marcel pour des cours destinés aux ouvriers polonais de Paris. Ces cours sont organisés par la Société pour le développement social et intellectuel des ouvriers polonais en France. Ils comprennent des cours de langue française, d'histoire et de géographie de la France et de technologie, etc.

### UN BEAU GESTE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE DE GUÉRET

MADAME ROSA BAILLY a reçu de M. LAFON, Directeur d'école Normale et Président de l'Alliance française de Guéret, la lettre suivante : « Conformément à la promesse que je vous avais faite, j'ai proposé à la réunion de notre Comité d'attribuer une subvention de 300 f. aux « Amis de la France à Léopol » que dirige M. CZERNY, ce qui a été accepté l'unanimité.

« Il y a au sein du Comité de la Creuse de vives sympathies pour la Pologne, et les années précédentes, des subventions avaient déjà été accordées à des écoles de Varsovie et de Katowice. C'est grâce à notre indication que cette année la subvention a été attribuée au Comité de Léopol. »

Nos vives félicitations à M. LAFON et à ses collaborateurs, qui comprennent si bien les intérêts de notre Patrie et savent soutenir des œuvres aussi vivantes que les A. P. de Léopol.

### DES ÉTUDIANTS POLONAIS A PARIS

Les « Amis de la Pologne » ont été avisés, dans le courant de juin, que deux groupes d'étudiants polonais se proposaient de venir à Paris fin juillet pour visiter l'Exposition des Arts Décoratifs.

L'un de ces groupes était constitué par 60 étudiants et étudiantes de l'Université de Wilno; l'autre comprenait une quarantaine d'étudiants de l'École des Beaux-Arts de Varsovie.

Le Comité central des A. P. s'employa aussitôt à leur obtenir des réductions sur le prix des chemins de fer français et des facilités pour leur logement à Paris.

M. Henry BLOUP ne ménagea, à cette occasion ni son temps ni sa peine. Délégué des A. P. auprès du Comité de Réception de l'Exposition des Arts Décoratifs, il se mit aussi en relations avec le Syndicat d'Initiative de Paris et la Direction des Chemins de fer. Il obtint les meilleurs résultats.

A leur arrivée à Paris, les étudiants polonais furent reçus par une délégation des « Amis de la Pologne », ayant à sa tête la charmante Simone de la CHASSAGNE, vice-présidente des « Amis de la Pologne au Quartier Latin ».

Nous aurions pu fêter mieux encore nos amis, s'ils nous avaient prévenus un peu plus tôt de leur arrivée! Avis aux organisateurs des prochains voyages.

### DANS LA PRESSE

Nous remercions M. René MARTIN, professeur des lettres et de philosophie au Collège de Montélimar, qui a signalé nos éditions, en termes très élogieux, dans sa « Chronique des Livres » au « Journal de Montélimar ».

Il la conclut ainsi : « Adhérer au groupement des Amis de la Pologne, et demander ses brochures et son Bulletin, c'est se procurer une double satisfaction, c'est faire œuvre de patriote et de lettré ».

Souhaitons que parmi nos adhérents, il s'en trouve un grand nombre pour faire comme M. René MARTIN, et signaler aux lecteurs des revues et journaux régionaux les brochures que notre Association offre gracieusement à tous les Français que l'histoire et la littérature polonaise intéressent.

### LES POLONAIS AU MAROC

Les A. P. ont à nouveau remis au Comité de l'Afrique française un volumineux paquet de journaux en langue polonaise pour les Polonais engagés volontaires dans la Légion étrangère, qui se battent dans le Rif pour notre France aux côtés de nos soldats.

Songez à eux, amis lecteurs!

### ADRESSES DE RENNES



POMMADE ARDAGH  
Contre les ENGELURES  
Pharmacie POIRIER, rue Chalais.



#### M. BOSSARD-BONNEL

Collections d'Instruments et Archets anciens.

Correspondant d'Erard, Pleyel et Gaveau.

3, Rue Nationale

TELEPHONE : 3.09

#### Imprimerie Fr. SIMON

38 - Boulevard Laënnec - 38  
Maison fondée en 1631

TYPOGRAPHIE - LITHOGRAPHIE  
GRAVURE - RELIURE

Tous travaux pour Commerce,  
Industrie, Administrations,  
Sciences, Lettres.

#### A LA VILLE DE REIMS

OPTIQUE MÉDICALE

Exécution des ordonnances  
des Docteurs Oculistes

Réparations en tous genres  
(Prix Modérés)

PATRON, 9, Rue Chalais

MAISON  
DES

100.000

BONBONS

1, Rue de l'Horloge, 1

Les Kalinettes Rennaises

Les Billettes de Rennes

Délicieuses Spécialités.

#### DEWACHTER

Confections pour Hommes

Jeunes gens et Enfants

9, Place du Palais, 9

Téléphone : 1-08.

#### LIBRAIRIE GÉNÉRALE PLIHON & HOMMAY

Littérature Générale  
Droit, Sciences, Médecine  
LIVRES DE LUXE  
Editions Antennes

5, rue Motte-Fablet, 5

#### LOUIS CARRÉ-MAURY

Achète des Tapisseries Anciennes

PARIS, 219, Faubourg St-Honoré.  
TÉLÉ. : BLYSSES 10-20.

RENNES, 1, Place du Palais, 1  
TÉLÉ. : 5-27



Faites installer votre CHAUFFAGE central  
chez **PIOGÈ-BIAGGI**  
8 14-16, Rue de la Monnaie, 14-16. 8



### GEBETHNER & WOLFF

Maison d'Édition. — Librairie Polonaise et Étrangère.

VARSOVIE, 12, rue Zgoda.

SUCCURSALES : I. — VARSOVIE, 15, Krakowskie Przedmiescie et rue Sienkiewicz. — II. — Cracovie. — III. — Lublin. — IV. — Lodz. — V. — Poznan. — VI. — Wilno. — VII. — Zakopane.

A PARIS : 423, Boulevard Saint-Germain.

# LES AMIS DE LA POLOGNE

*Président* : M. Louis MARIN, député ; *Secrétaire Générale* : Mme Rosa BAILLY ; *Trésorier Général* : Dr VINCENT du LAUNIER ; *Délégués généraux* : M. Henri de MONTFORT (Pologne) ; Mlle Hélène KRZYANOWSKA (Bretagne).

## Comités Régionaux

- VERSAILLES. — *Président* : Général BON ; *Secrétaire Général* : Capitaine CONTRACT, Instituteur.
- RENNES. — *Président* : M. TROGON, Doyen de la Faculté de Droit ; *Secrétaire Générale* : Mlle Hélène KRZYANOWSKA, Professeur au Conservatoire.
- NANTES. — *Président* : M. LYNIER, Président de la Société de Géographie ; *Secrétaire Générale* : Mme Henri PAVIN.
- LAYAL. — *Présidente* : Mme EVEN, Présidente de la Croix-Rouge.
- SOISSONS. — *Président* : M. MARQUIGNY, Député, Maire ; *Secrétaire Générale* : Mlle WYSZLAWKA, Directrice du Collège ; *Trésorier* : M. Paul LE TELLIER.
- MULHOUSE. — *Président* : M<sup>e</sup> STOULS, Notaire ; *Secrétaire Générale* : Mlle Lévy, agrégée d'histoire ; *Trésorier* : M. WILANSBERGER.
- COLMAR. — *Président* : M. BONFILS-LAPOUZADE, Président de Cour d'Appel ; *Vice-Président* : M<sup>e</sup> FENNER, Avocat ; *Secrétaires* : M. DIETRICH ; Mlle Alice STEGER, Professeur ; *Trésorier* : M. SCHAROLIN, Juge au Tribunal.
- STRASBOURG. — *Président* : M. CARRÉ de MALBERG, Président du Tribunal ; *Vice-Présidents* : MM. HAUC, Secrétaire Général de la Chambre de Commerce ; Hubert GILLOT, Professeur à la Faculté des Lettres ; *Secrétaire Général* : M. FENNERESQUE ; *Trésorier* : M. WENGER.
- METZ. — *Président* : M<sup>e</sup> PLASSIARD, bâtonnier ; *Vice-Présidents* : MM. PINON, Vice-Président du Tribunal ; PREVEL, ancien Maire ; *Secrétaire Général* : M. LAMARQUE d'ARROUZAT, Juge d'Instruction ; *Secrétaire* : M. FRISMAN, Greffier en chef ; *Trésorier* : M. RENAULT, Banquier.
- MARSEILLE. — *Président* : Général de TOURNADRE ; *Vice-Président* : M. ALLEC ; *Secrétaire Général* : M. Henri GACHON ; *Secrétaire* : M<sup>e</sup> LEVERNE, avocat.
- TOULON. — *Président* : Général CASTAING, Président de l'Académie du Var ; *Vice-Présidents* : MM. FLEURET DE STE-ANNE ; Colonel FABRE ; Mme de MONTMART DE BOISSE ; *Secrétaire Général* : M. GIRAUD, Professeur Honoraire ; *Secrétaire* : Mlle Y. GIRAUD ; *Trésorier* : M. SLIZEWICZ, Directeur de la Banque de Provence.
- MONTPELLIER. — *Président* : M<sup>e</sup> CHAMAYOD, ancien Bâtonnier ; *Vice-Présidents* : MM. VIDEL, Professeur à la Faculté de Médecine ; BLANCHARD, Professeur à la Faculté des Lettres ; *Secrétaire Général* : Colonel COQUINET ; *Trésorier* : Commandant BORD.
- ARLES. — *Président* : M. LIEUTAUD, Président du Syndicat d'Initiative ; *Trésorier* : Mlle LAVAL.
- AVIGNON. — *Président* : M. POINET, Ingénieur ; *Secrétaire Général* : Dr GODLEWSKI.
- ALGER. — *Président* : M. ROZÉE, Agent consulaire de Pologne ; *Vice-Présidents* : Mlle CWIK, Professeur Honoraire d'Ecole Normale ; M<sup>e</sup> GORSKI, Avocat à la Cour d'Appel ; *Trésorier* : M. ROBIN ; *Secrét.* : Mlle PÉRONY ; *Secrét.-adj.* : Mlle DOULIEN.
- ALBI. — *Président* : M. JARRIGE, Directeur des Mines ; *Secrétaire Général* : M. PÉRIÈRES, Inspecteur Primaire ; *Trésorier* : M. LEVIEUX, Directeur d'Ecole.
- BESANÇON. — *Président* : M. VILLAT, Professeur à la Faculté des Lettres ; *Secrétaire Générale* : Mlle G. BERTRAND, agrégée des Lettres.
- COGNAC. — *Président* : M. Georges MENIER, Maire ; *Secrétaire Générale* : Mlle J. PINGAUD, Professeur.
- BEZIERS. — *Pr.* : Dr VABRE ; *Vice-Pr.* : Mme la Directrice du Collège ; M. BALDY ; *Secr.* : Mlle TUROT, Professeur agrégée.
- ST-O. ER. — *Président* : M. ADRIAN, Proviseur du Lycée ; *Secrétaire* : M. DELIGNY, Professeur ; *Trésorier* : M. DUPONT, professeur au Lycée.
- CHARLEVILLE-MÉZIERES (Comité des Ardennes) — *Président* : Général de WIGNACOURT ; *Vice-Présidents* : MM. DACREMONT, Adjoint au Maire ; LAMBERT ; *Secrétaire* : M. DELAHAYE, Proviseur ; *Trésorier* : M. BOHRER.
- LE HAVRE. — *Président* : Amiral DIBELOT ; *Vice-Présidents* : MM. A. DUBOSC, Césaire LE GRAND, Proviseur ; *Secrétaire Général* : M. LIRURY ; *Trésorier* : M. CHALRET.
- St LO. — *Président* : M. FUSTER, Inspecteur d'Académie ; *Vice-Président* : M. GAILLARDON, Inspecteur d'Enseignement primaire ; *Secrétaire Générale* : Mlle G. GAILLARDON.
- CHALONS-SUR-MARNE. — *Président* : M. LÉAUD, Directeur d'Ecole Normale ; *Vice-Président* : M. Marc MILLET, V. P. du Conseil de Préfecture ; *Secrétaire Général* : M. BERLAND, Archiviste départemental ; *Délégué* : M. Victor GIMONET, Secrétaire de l'Ecole des Arts et Métiers ; *Trésorier* : M. ROYER, Président des Groupements économiques de Champagne.
- ANGERS. — *Président* : M. le Dr BOUQUEL ; *Vice-Présidents* : M. KOSZUL, M. le chanoine URSEAU ; *Secrét. Gén.* : M. J. MOISAN.
- LUNEL. — *Président* : M. Louis CHAPEY ; *Secrét. Gén.* : M. Louis ABRIQ ; *Trés.* : M. DUCAILLAR.
- TROYES. — *Prés.* : M. de MONTGOLFIER, Industriel ; *Vice-Prés.* : M. GOIS, libraire ; *Sec. Gén.* : M. LAURENT-NIWINSKI ; *Trés.* : M. GARNIER, Ingénieur.
- CHATEAUROUX. — *Présidente* : Mme LEHONCHU ; *Secrétaire Générale* : Mlle M. STROWSKA, Professeur au Collège.
- COMITÉ DU QUARTIER LATIN. — *Président* : W. LANDY ; *Vice-Présidente* : Mlle de la CHASSAGNE ; *Secrétaires* : MM. BÉRIDOT-BOURELLY ; BLANC ; *Trésorier* : M. TRAYER.
- COMITÉ D'ACTION SCOLAIRE. — *Président* : M. NOUVEL, Préfet des Etudes à Ste-Barbe ; *Vice-Présidents* : M. DURAND, (St-Louis) ; M. HURRY, Instituteur ; *Secrét. Gén.* : Mlle POLLET (Fénelon) ; *Trés.* : M. TRUSSE (Buffon) ; *Délégués* : M. VERNIER, Mlle PIRDZICKA.
- LES FRÈRES D'ARMES FRANCO-POLONAIS, *Directeurs* : MM. THOU, R. CHRÉTIEN.

## Groupes Régionaux

CLERMONT-FERRAND, M. DESREUVES DU DÉZERT, Doyen de la Faculté des Lettres ; BEAUNE, Mlle BIDAULT, Professeur ; BOURG-MACON, M. DORAIN, Professeur au Lycée ; BARCELONNETTE, M. CAIRE ; EMBRUN ; BRIANÇON, M. SÉCLER, Principal ; LA ROCHELLE, Dr DROUHIN ; CHERBOURG ; ST-SERVAN, Mme BRELLOT ; NIMES, Mlle BABOUL et VERRIUX, agrégée de Sciences ; AIX-EN-PROVENCE ; BEAUCAIRE ; BETHUNE, M<sup>e</sup> LEBILLON, avocat ; COMMERCY, M. TOUCAS-MASSILLON, Sous-Préfet ; ROCHFORT ; LE CREUSOT ; CARCASSONNE, M. ROUGE, négociant ; ALAIS, Mlle GUÉRIN, Professeur ; SAUMUR ; CHOLET, M. POURRIAS, organiste ; AURILLAC, M. Louis FARRAS, ancien député ; MAURIAC, M. REYR, négociant, et M. TOBRTOULOU, instituteur honoraire ; FIGEAC ; CHATEAUROUX, Mlle M. STROWSKA, professeur au Collège ; MONTCEAU-LES-MINES ; AUTUN.